

## Compte-rendu CDAS du 21/11/2022

### Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du 31/05/2022
- 2/ Bilan sur l'utilisation des crédits 2022 et vote d'un budget rectificatif
- 3/ Point sur l'Arbre de Noël
- 4/ Actions à proposer pour l'année 2023
- 5/ Questions diverses

Une liminaire est lue par Solidaires Finances Publiques (copie ci-jointe).

En réponse à la liminaire, le président rappelle qu'il restera toujours vigilant et veillera à ce que la couverture de l'action sociale reste équivalente à celle des années précédentes.

En introduction, le président rappelle que la continuité de service est assurée jusqu'au 31/12/2022 par la déléguée départementale de l'action sociale des Vosges. Le dispositif actuel est transitoire, en attente de la mise en place de la régionalisation de l'action sociale.

### 1/ Approbation du procès-verbal du 31/05/2022 :

Pas d'observation.

**Vote : pour à l'unanimité.**

### 2/ Bilan sur l'utilisation des crédits 2022 et vote d'un budget rectificatif :

Le budget de 2022 s'élève à 18 000 € + abondement de 1 990 € (spectacle 2021 annulé)

Au 14/11/22, le solde du CAL actuellement disponible s'élève à 9 095,85 €. Ce montant s'explique par l'annulation de certaines sorties (sortie famille, sortie Epernay) et la non utilisation des crédits réservés pour des bons de consultations de spécialistes (psychologie, sophrologie, réflexologie).

Pour la sortie Epernay : moins de 5 inscrits, tous sites confondus. Les raisons invoquées sont les suivantes : départ trop matinal (5h30) et coût élevé de la participation agent.

Pour le marché de Noël de MONTBELIARD, la sortie est retenue avec la mise en

place d'un seul bus sur deux prévus.

Il est proposé d'utiliser le reliquat de 9 095,85 € en achats de bons cadeaux d'environ 30 € par agent des finances hors cadres supérieurs (A+) (coût total de 7 650 € en se basant sur 255 agents) et de distribuer des colis aux retraités de l'année 2022 (somme allouée autour de 1 500 € concernant une vingtaine de retraités).

Solidaires Finances Publiques ne peut qu'être d'accord sur cette proposition du fait qu'il est trop tard pour prévoir d'autres actions et surtout il faut utiliser le solde du CAL avant la fin de l'année.

Pour le président, cette distribution de bons de cadeaux ne doit pas constituer une règle, l'action sociale ne se résume pas à cela .

Le président propose donc une meilleure communication au préalable et la mise en place d'un questionnaire pour tous les agents.

S'agissant des conventions de spécialistes (psychologie, sophrologie, réflexologie), actuellement il y a sur CHAUMONT une seule convention finalisée. D'autres conventions sont en cours d'examen. Dès leur finalisation et leur budgétisation, une communication sur ULYSSE 52 sera faite. Petit rappel : pour pouvoir accéder à ces spécialistes, il convient de demander des bons à l'assistante sociale.

Solidaires Finances Publiques demande de faire un point sur le nombre de bénéficiaires de l'action sociale. En l'absence de chiffres, le président nous promet qu'ils nous seront communiqués : **Mais pour quand ?**

Le président s'interroge sur le nombre de retraités et d'agents en CLM, CLD pour 2022 ! Il demande une mise à jour de ces listes, auprès des représentants des autres administrations (DOUANES et DDETSPP).

### 3/ Point sur l'Arbre de Noël : le 7 décembre 2022

Le budget engagé s'élève à 9 166€, comprenant le spectacle, la location de la salle, les friandises, le pot de convivialité, le goûter enfants, les jouets, les chèques cadeaux, la SACEM et la sécurité.

Pour le président, « tout se passe bien , les actions prévues seront réalisées ».

La correspondante sociale va rencontrer le 22 novembre les propriétaires du Moulin de la fleuristerie d'Orges, pour détailler l'organisation de cet évènement.

Les invitations vont bientôt partir.

Le programme, non confirmé à ce jour, sera le suivant : accueil des participants, spectacle, visite de la fabrique du père Noël avec lecture de deux contes, goûter, remise des jouets et bons cadeaux, pot de convivialité.

L'appel aux bénévoles recensés en 2021 a été reconduit et un appel élargi sera effectué en fonction des besoins.

Le président rappelle qu'un certain nombre de retraités y participait mais qu'ils ne

viennent plus. Il souhaite réintégrer les collègues retraités lors des différentes actions qui seront menées en 2023 .

#### 4/ Actions à proposer pour l'année 2023

Pour les retraités : une galette en début d'année pour rétablir le lien social malmené suite au covid, présenter les actions à venir et mieux connaître leurs attentes par rapport à l'action sociale.

Pour les actifs : proposition d'un questionnaire recensant leurs attentes.

#### Pistes proposées pour 2023 :

- sortie Thermes : Contrexeville ou Vittel
- visites culturelles sur un site ciblé : Verdun, Douaumont, centre-ville de Troyes, Reims...
- sortie famille avec préférence pour un parc d'attractions : Parc Sainte Croix , Center Parc....en tenant compte de l'éloignement du site.
- sortie théâtre : avec une réflexion sur le moyen de transport choisi( bus, train??)
- arbre de Noël confirmé pour le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de décembre 2023.

Un groupe de travail sera organisé début 2023 afin de finaliser les choix des sorties et du spectacle de l'arbre de Noël. Le but est d'établir rapidement un calendrier prévisionnel.

Solidaires Finances Publiques rappelle que ce calendrier doit être rapidement communiqué aux agents afin qu'ils puissent connaître et réserver les prestations choisies.

#### 5/ Questions diverses

Solidaires Finances Publiques demande à l'assistante sociale de faire un point sur son activité de 2022.

Cette dernière rappelle qu'elle ne peut l'évoquer que devant le CHS CT et non devant le CDAS.

Elle rajoute qu'elle a peu de dossiers concernant les agents Finances et qu'ils concernent des problèmes financiers ponctuels.

Le président remercie les participants et rappelle que le prochain CDAS aura lieu avec une nouvelle configuration, au vu des résultats obtenus aux élections professionnelles de décembre 2022.